



Filien

La téléassistance ADMR



passion
Notre métier,
prendre soin des autres
être à vos côtés



Choisissez la
téléassistance qui a du

Qui sommes-nous ?

La téléassistance ADMR naît suite à un défi ambitieux que s'est lancé l'ADMR, 1^{er} réseau associatif de services à la personne : proposer un dispositif technologique disponible 24h/24 prolongeant le maintien à domicile de ses clients et complémentaire à l'aide humaine apportée au quotidien par ses bénévoles et salariés. Après une étude de marché menée en 1987 révélant la pertinence du projet, Filien ADMR voit le jour en janvier 1988.



Cette particularité d'être la filiale d'un réseau associatif fait notre force. Hier, aujourd'hui et demain, **notre leitmotiv s'est toujours traduit par « l'humain avant tout ».**



Points clés

- Plus de **30 ans d'expérience**
- **200 000 personnes équipées** depuis le début de l'activité
- **600 000 appels** traités annuellement par notre centre d'écoute
- Notre **large gamme de services** personnalise la prestation aux besoins de chaque abonné
- Notre **centre d'écoute est certifié NF Service** « téléassistance au domicile » depuis 2016



TÉLÉASSISTANCE AU DOMICILE
www.marque-nf.com

" Parler est un
besoin,
écouter est
un art "

Johann Wolfgang von Goethe



L'humain avant tout

Toute personne souscrivant à notre service nous confie sa sécurité, sa tranquillité d'esprit et celle de ses proches. Depuis plus de 30 ans, nous avons à cœur d'**aider, accompagner et surtout rassurer** les personnes sur lesquelles nous veillons et leurs aidants.

A chaque appel d'un abonné, que ce soit pour une urgence (*chute, malaise...*) ou juste pour discuter, **nous sommes toujours là, à son écoute.**

Et, après chaque intervention d'un aidant ou des secours (*pouvant parfois s'avérer éprouvante*), **nous nous assurons toujours que tout va bien.**

99%

de nos abonnés sont **satisfaits***
de nos services

* Résultat issu d'une enquête réalisée en 2020 auprès de nos abonnés

L'accompagnement personnalisé

Au-delà d'être une solution dédiée uniquement au maintien à domicile, nous proposons à chacun de nos abonnés un accompagnement personnalisé 24h/24 basé sur :

- **L'écoute attentive** de leurs besoins dans un but permanent de maintien du lien social afin de leur procurer bien-être et sécurité ;

- **L'empathie** en ressentant ce qu'il se passe, en comprenant ce que l'abonné exprime (*chute, malaise, isolement, angoisse, tristesse suite à un évènement douloureux, difficulté à reprendre confiance en ses capacités, etc.*) et en réagissant rapidement à chaque situation (*demande d'intervention d'un aidant et/ou des secours, soutien psychologique, échange convivial, etc.*) ;
- La **bienveillance** exercée par notre équipe, formée en continu à l'écoute du public fragile, en informant les services compétents du Département des cas d'abonnés souffrant de détresse psychologique et/ou d'isolement. De même, lorsqu'un comportement anormal (*pertes de mémoire, désorientation, etc.*) est détecté, l'entourage proche est prévenu.

A chaque appel convivial ou involontaire, notre équipe encourage l'abonné à utiliser régulièrement son dispositif afin de le familiariser avec le service et établir un lien de confiance.

Nous garantissons également à tous nos abonnés **une prise en charge très rapide de leurs appels : en moins de 30 secondes en moyenne.** Un délai très court qui répond efficacement au traumatisme, qu'il soit psychologique et/ou physique, créé par le temps passé au sol suite à une chute ou un malaise.

“ Je tiens à signaler la gentillesse, la promptitude de vos opératrices, lorsque je me suis retrouvée en mauvaise posture. Grand merci à elles et qu'elles continuent avec le même dynamisme. Je recommande à d'autres personnes en difficulté. Avec mes amitiés. ”

Mme B. abonnée à notre service

Filien Connect, La téléassistance à domicile

Vivre en toute tranquillité

Notre téléassistance Filien Connect est très facile à utiliser :

1 Besoin d'aide ? Simple envie de discuter ? Un appui sur l'émetteur connecte l'abonné à notre centre d'écoute disponible 24h/24.

2 Notre opérateur répond et écoute la personne, tout en évaluant la situation.

3 Il apporte l'aide nécessaire en faisant intervenir un aidant, les secours, ou prend simplement le temps d'échanger.

La téléassistance à domicile, pour qui ?

Celles et ceux voulant être sécurisés 24h/24 à domicile :

- Personnes âgées isolées ou non
- Personnes en situation de handicap
- Sorties d'hospitalisation
- Grossesses difficiles



Exemple de transmetteur Filien Connect et son émetteur à porter en médaillon ou bracelet



DéTECTEUR DE CHUTE

Les tarifs (€ TTC)

Abonnement *	28,90 € / mois
<i>Emetteur supplémentaire</i>	<i>3,00 € / mois</i>
<i>DéTECTEUR DE CHUTE</i>	<i>8,00 € / mois</i>
<i>E-mail aux aidants</i>	<i>1,00 € / mois</i>

Frais de mise en service : 15,00 €

* Engagement initial de 1 mois civil plein, puis renouvellement mensuel par tacite reconduction

L'abonnement comprend :

- la location du matériel,
- la liaison à notre centre d'écoute 24h/24 et l'alerte des secours en cas de nécessité,
- les coûts de transport des matériels,
- la maintenance,
- les communications liées au déclenchement du dispositif et des autotests.

Nous proposons également **Filien Initiale** : un matériel RTC relié directement à la ligne téléphonique fixe à 22,90 € / mois, incluant des adaptations supplémentaires :

- détecteur de fumée : 3,00 € / mois
- décroché à distance : 3,00 € / mois
- véritable montre : 109,00 € à l'achat

NOUVEAU

Filien Mobilité, La téléassistance mobile

Se déplacer en toute sécurité

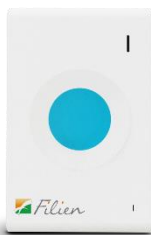
Simple d'utilisation, recevez **de l'aide à tout moment lors d'une sortie** avec Filien Mobilité :

- 1** Une chute, un malaise ou une agression ? Un appui sur le bouton d'appel connecte l'abonné à notre centre d'écoute 24h/24.
- 2** Notre opérateur échange et géolocalise la personne, tout en évaluant la situation.
- 3** Il apporte l'aide nécessaire en envoyant un aidant et/ou les secours auprès de l'abonné.

La téléassistance mobile, pour qui ?

Celles et ceux souhaitant se déplacer en toute sécurité 24h/24 :

- Seniors autonomes / actifs / mobiles
- Personnes en situation de handicap
- Personnes craignant une agression



Le badge Filien Mobilité



Les tarifs (€ TTC)

Abonnement *	33,90 € / mois
Détecteur de chute	8,00 € / mois

Frais de mise en service : 15,00 €

* Engagement initial de 1 mois civil plein, puis renouvellement mensuel par tacite reconduction

L'abonnement comprend :

- la location du matériel,
- la géolocalisation,
- la liaison à notre centre d'écoute 24h/24 et l'alerte des secours en cas de nécessité,
- les coûts de transport des matériels,
- la maintenance,
- les communications liées au déclenchement du dispositif et des autotests

Le petit +

De retour **au domicile**, le badge Filien Mobilité peut aussi **être utilisé en cas de problème**. Il suffit de déclencher un appel pour que notre centre d'écoute vienne en aide 24h/24.

Filien Habitat, La téléassistance avancée

Améliorer son confort au quotidien

Filien Habitat **veille sur l'activité en temps réel et détecte les suspicions de chute**, sans changer les habitudes de vie :

- 1** Une chute est détectée dans la cuisine. Un appel est automatiquement lancé vers notre centre d'écoute disponible 24h/24.
- 2** Notre opérateur répond et écoute la personne, tout en évaluant la situation.
- 3** Il apporte l'aide nécessaire en faisant intervenir un aidant et/ou les services de secours.

La téléassistance avancée, pour qui ?

Celles et ceux voulant être sécurisés 24h/24 à domicile, en toute discrétion :

- Personnes âgées habitant seules, n'ayant pas le réflexe d'appuyer sur un bouton
- Personnes en situation de handicap



Pack de base composé d'une box Noviacare, son émetteur à porter en bracelet et 6 capteurs d'analyse comportementale à placer dans le domicile

Les tarifs (€ TTC)

Abonnement pack de base * <i>pour un logement T2/3</i>	49,50 € / mois
<i>Pack de 6 capteurs supplémentaires</i>	<i>11,90 € / mois</i>

Frais de mise en service par un installateur professionnel agréé : **150,00 €**

* Engagement initial de 12 mois civils pleins, puis renouvellement trimestriel par tacite reconduction

L'abonnement comprend :

- la location du matériel,
- la liaison à notre centre d'écoute 24h/24 et l'alerte des secours en cas de nécessité,
- les coûts de transport des matériels,
- la maintenance,
- les communications liées au déclenchement du dispositif et des autotests.



Notre promesse



Notre centre d'écoute national est complété par un plateau de secours pour une **disponibilité en continu**



Chez Filien ADMR, l'humain est au cœur de notre métier : **aucune limite de durée sur les appels** n'est imposée



Notre **prise en charge des appels de téléassistance est très rapide** : inférieure à 30 secondes en moyenne



Notre **tarif est sans surprise** : pas de caution, ni de frais de dossier, de maintenance ou de résiliation



Nous disposons d'un **réseau de 1 300 installateurs** : un gage de proximité qui garantit une intervention dans les meilleurs délais



Une **personnalisation à 360°** avec notre large gamme de services qui s'adapte à chaque besoin

Notre qualité de service aussi pour les professionnels

Avec la téléassistance Filien ADMR, renforcez la valeur de votre prestation avec un service favorisant le « bien vieillir » pour vos clients, administrés ou patients.

Le Saviez-vous ? Nous équipons également les **logements collectifs** (résidences autonomie, EHPAD...). Contactez-nous !

Les aides financières



- Nous sommes un service à la personne déclaré. A ce titre, que l'abonné soit imposable ou non, il bénéficie d'un **crédit d'impôt de 50%**. Par exemple, un abonnement à 28,90 € ne coûte en réel que 14,45 €
- Il est possible de bénéficier d'une **prise en charge partielle ou totale** sur l'abonnement par la Caisse de retraite ou le Conseil départemental (APA, PCH...)
- Notre service de téléassistance peut également être réglé via le **CESU** préfinancé
- Nous proposons une **offre de parrainage** à chacun de nos abonnés : 1 filleul parrainé = 1 mois d'abonnement offert pour le parrain + 1 mois d'abonnement offert pour le filleul

L'ABONNEMENT
À
- 50%
AVEC LE CRÉDIT
D'IMPÔT

Un projet ? Une question ?



Filien ADMR

7, rue Alfred Sauvy
55430 BELLEVILLE-SUR-MEUSE



03 29 86 77 77



clients@filien.com



www.filien.com